

**Extrait Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD) - PLENIER**

**Polytech Nice Sophia**

**Séances du 27 novembre 2025**

Nom, Prénom :	Fonction	PRESENTS : 15
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X + 2
ABCHICHE, Nadia	Maître de conférences, Directrice du PeiP	X
ARRIGHI, Nicole	Maître de conférences, Directrice dpt Génie Biologique (GB)	Procuration donnée à Elisabeth SARGENTI
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation MAM)	X
BURLET, Jean-Laurent	Professeur agrégé, Directeur dpt Bâtiments Intelligents et Durables	X
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	X
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X + 1
FRANQUET, Erwin	Directeur Polytech'Lab	
GAETANO, Marc	Maître de conférences, Directeur des Relations Internationales	Procuration donnée à Emilie DEVAUX
GOUDON, Thierry	Professeur, Directeur laboratoire LJAD	
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	Procuration donnée à Christine RISSO
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	Procuration donnée à Jean Yves TIGLI
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	X + 1
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SARGENTI, Elisabeth	Professeure, co-responsable du département DLH	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	Procuration donnée à Alexandre CAMINADA
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	X + 1
TONIN, Cyril	Responsable SI	

**OUVERTURE DE SÉANCE – 13h30**

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES	ACTIONS	SUIVI										
1	PV de la séance du 13 novembre 2025	<b>Alexandre CAMINADA</b> laisse au CDD jusqu'au 28 novembre pour faire des commentaires sur le PV du 13/11/2025.	ED : Déposer le PV sur l'intranet	FAIT										
2	Nomination Olivier DELESTRE comme responsable de GE FISE	<p><b>Alexandre CAMINADA</b> rappelle qu'il a organisé le 25 novembre une demande d'avis au sein du département Génie de l'Eau afin de présenter la proposition de candidature <b>d'Olivier DELESTRE</b> en tant que responsable pour la formation Génie de l'Eau sous statut étudiant (FISE).</p> <p>Résultat du vote concernant la proposition de nommer Olivier DELESTRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 11 votants</li> <li>- 10 voix exprimées</li> <li>- 10 oui</li> </ul> <p>Le CDD passe au vote :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Membres votants</b></td> <td>15</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table> <p>La nomination <b>d'Olivier DELESTRE</b> en tant que responsable de la formation GE FISE est approuvée à l'Unanimité par le CDD. Il prendra donc ses fonctions dès aujourd'hui en collaboration avec <b>Philippe AUDRA</b> qui conserve la responsabilité de la formation Génie de l'Eau par apprentissage (FISA).</p>		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	<b>Membres votants</b>	15	0	0	15		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL										
<b>Membres votants</b>	15	0	0	15										
3	Avis sur la nomination de Didier AUROUX comme directeur adjoint à la Direction des Relations Entreprises	<p><b>Alexandre CAMINADA</b> informe le CDD que <b>Gérard SAUCE</b> quittera ses fonctions de directeur adjoint à la direction des Relations Entreprises en raison de son départ à la retraite. Suite à de nombreux échanges avec les acteurs concernés, il propose <b>Didier AUROUX</b> pour reprendre cette fonction. Il indique également qu'une période de passation sera mise en place à compter de janvier 2026 jusqu'au départ effectif de <b>Gérard SAUCE</b> prévu à l'été 2026 afin d'assurer une transition fluide.</p> <p><b>Alexandre CAMINADA</b> rappelle que le CDD émet un avis pour les nominations de direction adjointe, mais que la nomination est une prérogative du Conseil d'Ecole. Le prochain est le 6 janvier 2026.</p> <p>Le CDD passe au vote :</p>	ED + AC : faire valider le point au prochain CE du 06/01/26	EN COURS										

			POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL													
4	Avis sur la nomination de Juliette RIBAULT comme Directrice adjointe à la Direction Des Admissions		<b>Membres votants</b>					ED + AC : faire valider le point au prochaine CE du 06/01/26	EN COURS										
			15	0	0	15													
			<p>La proposition de nommer <b>Didier AUROUX</b> aux fonctions de directeur adjoint à la DRE sera faite au conseil d'école.</p> <p><b>Alexandre CAMINADA</b> rappelle que son mandat de directeur arrivera à échéance en août 2027 et que, par conséquent, les mandats des directions adjointes sont alignés sur cette même échéance.</p>																
			<p><b>Alexandre CAMINADA</b> informe le CDD que <b>Philippe LORENZINI</b> sera en pré-retraite à compter de janvier 2026 et ne pourra, de ce fait, plus assurer pleinement ses fonctions de directeur adjoint aux admissions pour l'école. Suite à de nombreux échanges avec les acteurs concernés, il propose <b>Juliette RIBAULT</b> pour reprendre cette fonction. Il indique également qu'une période de passation sera mise en place à compter de janvier 2026 jusqu'à la rentrée 2026 afin d'assurer une transition fluide.</p> <p>Il annonce également que <b>Chloé TOVAR</b>, en charge de la gestion administrative de deux projets européens dans le domaine de la gestion de l'eau au sein de l'école, a accepté d'assumer la fonction de responsable administrative des admissions. Elle travaillera en trinôme avec <b>Philippe LORENZINI</b> et <b>Juliette RIBAULT</b> dans le cadre de cette nouvelle organisation.</p> <p><b>Alexandre CAMINADA</b> rappelle que le CDD émet un avis pour les nominations de direction adjointe, mais que la nomination est une prérogative du Conseil d'Ecole. Le prochain est le 6 janvier 2026.</p> <p>Le CDD passe au vote :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Membres votants</b></td> <td>15</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>								POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	<b>Membres votants</b>	15	0	0	15
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL															
<b>Membres votants</b>	15	0	0	15															
			<p>La proposition de nommer <b>Juliette RIBAULT</b> aux fonctions de directrice adjointe à la DDA sera faite au conseil d'école.</p>																

	<p><b>Alexandre CAMINADA</b> rappelle que son mandat de directeur arrivera à échéance en août 2027 et que, par conséquent, les mandats des directions adjointes sont alignés sur cette même échéance.</p>		
5	<p>Calendrier des dates de jurys d'école – semestres impairs - <a href="#"><u>2025-11-26_Dates prévisionnelles Jury 2025.xlsx</u></a></p> <p><b>Christine RISSO</b> présente le calendrier et précise qu'il a été élaboré afin que les épreuves complémentaires des semestres impairs se tiennent toutes au plus tard en mars 2026 afin de fluidifier l'organisation des jurys d'école et permettre aux étudiants de mieux gérer les réorientations éventuelles. L'organisation actuelle avec des épreuves complémentaires des semestres impairs jusqu'à l'été pénalise fortement les élèves déclarés NAP pour leur réorientation et complique le travail de tout le personnel enseignant et administratif.</p> <p>L'ensemble des documents a été transmis aux responsables d'année avec des demandes de validation en retour. Le point est mis au CDD pour information finale avant diffusion à tout le personnel.</p> <p><b>Fabrice MULLER</b> demande une correction afin d'assurer l'alignement du calendrier FISA puisque de nombreux cours sont en commun. Ce point sera revu hors CDD avec <b>Christine RISSO</b>.</p> <p><u>Commentaires du CDD :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup de jurys reste programmé sur l'ensemble de l'année. Réponse : <b>Christine RISSO</b> précise que le travail mené avec l'équipe de secrétariat pédagogique et la scolarité optimise l'organisation et réduit les délais de traitement. Ceci permettra aux étudiants d'obtenir une décision sur leur situation sans attendre l'été. Les jurys multiples par semestre sont néanmoins nécessaires pour traiter les cas particuliers au fil de l'eau i.e. retour des semestres d'études et stages.</li> <li>- Concernant le semestre pair, il est souligné qu'une prise de décision plus rapide est aussi absolument nécessaire. Le calendrier actuel ne permet toujours pas aux étudiants étrangers d'effectuer dans les temps leurs démarches administratives liées</li> </ul>	<p><b>CR + ED</b> : voir avec Amélie pour la diffusion du calendrier à tous ;</p>	<b>FAIT</b>

	<p>notamment aux visas. <b>Alexandre CAMINADA</b> souligne que 72 étudiants étrangers étaient en attente de visa fin novembre. Des échanges avec les directions de EURECOM et SKEMA, deux écoles avec plus de 50% d'étranger, indiquent qu'il n'y a pas de problème de leur côté mais que toutes les décisions sur la scolarité sont fixées début juillet permettant ainsi à la préfecture de traiter les dossiers pour la rentrée alors que nous rendons les décisions à la rentrée. Notre calendrier de décision est donc inadéquat.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs membres attirent l'attention sur la nécessité de revoir l'articulation entre les stages qui se poursuivent l'été et les décisions de jury qui ont lieu à la rentrée. Une piste évoquée consiste à mettre en place une évaluation à mi-parcours du stage de 4<sup>e</sup> année afin d'accélérer la validation des résultats ou d'anticiper sur la décision de réussite puisque 99% des stages sont validés. Une réflexion globale doit se faire concernant le format d'évaluation des stages de 3A de l'UE DEV PERSO et de 4A.</li> </ul>		
6	<p>Primes intéressement – Axe 3 (<i>uniquement traité en CDD restreint</i>)</p> <p><b>Alexandre CAMINADA</b> et <b>Emilie DEVAUX</b> présentent le dispositif d'intéressement incluant les 3 trois axes d'intéressement. Ils rappellent que, cette année, les enveloppes financières ont subi une diminution importante, à savoir une baisse de 50 % pour l'axe 2 destiné exclusivement aux personnels administratifs et financé sur le budget de l'établissement, et une baisse de 56 % pour l'axe 3, financé sur les ressources propres de l'école.</p> <p>Ils présentent ensuite la stratégie de répartition de l'axe 3 qui a consisté cette année à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Payer les heures d'encadrement dues non payées par ailleurs</li> <li>- Valoriser le personnel administratif qui a participé au développement des ressources propres de l'école et qui ne bénéficie pas des heures complémentaires comme les enseignants pour compléter leurs salaires</li> <li>- Valoriser les personnels ayant été impliqués dans l'audit de certification ISO</li> </ul> <p>Pour rappel, l'an dernier, l'école a bénéficié d'un budget exceptionnel qui a permis d'accorder, une valorisation spécifique à l'ensemble des enseignants exerçant des responsabilités au sein de l'école. Cette mesure n'a pas pu être reconduite cette année en raison des contraintes budgétaires.</p>	<b>ED</b> : faire remonter le tableau à la DRH	<b>FAIT</b>

	<p>Il est également précisé que les enseignants en responsabilité perçoivent déjà une rémunération complémentaire via les EQHO sur les fonds de l'université abondées pour tous sur les ressources propres de l'école.</p> <p>Après discussion, le CDD recommande pour l'an prochain de traiter ce point différemment et notamment de renforcer l'implication des directeurs de département.</p> <p>Le CDD passe au vote :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>POUR</th><th>CONTRE</th><th>ABSTENTION</th><th>TOTAL</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Membres votants</b></td><td>13</td><td>0</td><td>2</td><td>15</td></tr> </tbody> </table> <p>La répartition des primes d'intéressement pour l'AXE 3 est approuvée.</p>		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	<b>Membres votants</b>	13	0	2	15		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL									
<b>Membres votants</b>	13	0	2	15									
7	Evènement BDE	<p><b>Delphine CALLAGHAN</b> informe que le BDE organisera un bal le 17 décembre et invite l'ensemble du personnel à y participer. Elle souligne que les étudiants comptent sur notre présence, d'autant qu'il s'agit de la première édition de cet événement.</p>											
8	Mobilité internationale en PEIP	<p>La mobilité internationale en S4 du PeiP va réduire le nombre d'étudiants. <b>Alexandre CAMINADA</b> confirme que l'on conserve 4 groupes en PEIP2 pour le S4. Il devrait y avoir 12 partants sur un effectif total de 98 élèves soit 86 PEIP2 restant. Le seuil de dédoublement d'UniCA de 24 est largement dépassé avec 3 groupes (29 élèves par groupe).</p> <p>Nadia ABCHICHE indique que les étudiants manquent d'information et d'accompagnement ; elle souhaite savoir vers qui orienter les étudiants. Après discussion, il est convenu que la DRI transmettra aux étudiants concernés la liste des référents CRI identifiés pour choisir en fonction de leur projet de spécialité futur.</p> <p>Un rappel est formulé concernant l'objectif de la mobilité : il ne s'agit pas de rechercher une équivalence académique stricte, mais bien de permettre une expérience internationale . Il est précisé qu'un retour d'expérience sera organisé avec les étudiants afin d'améliorer l'accompagnement et le dispositif pour la prochaine promotion.</p>	<p><b>AC</b> : contacter la DRI pour transmettre la liste des CRI aux élèves concernés</p>	<b>FAIT</b>									

	Levée de la séance	<b>Alexandre CAMINADA</b> lève la séance à 16h30. -		
--	--------------------	--	--	--